



## **Une ville pour les enfants : entre ségrégation, réappropriation et participation**

**Pascale Garnier**

*À l'aune d'initiatives visant à faire des enfants des acteurs et des concepteurs à part entière de l'espace urbain, Pascale Garnier invite à penser et à repenser la place des enfants dans la ville, dans sa double dimension spatiale et politique.*

Les rapports entre les idées de ville et d'enfance donnent à lire une double dynamique entre, d'une part, ce que la ville offre de plein, de territoires spécialement balisés pour les enfants et, d'autre part, ce que la ville offre de vide, d'espaces en creux qui donnent lieu à une réappropriation tacite de la ville par les enfants eux-mêmes, informelle, peu visible ou peu reconnue, voire illégitime. Il y a, entre ce plein et ce vide, interaction permanente et nécessaire réciprocité : « Partout, le Plein fait le visible de la structure mais le Vide structure l'usage. » (Cheng 1991, p. 57). De ce « jeu plein-vide », de leur tension dynamique, est né il y a peu un troisième terme, la figure d'une « ville amie des enfants » qui place au centre de son projet une citoyenneté en acte. Mettant en valeur la participation des enfants et des jeunes, elle fait de leur parole une nouvelle *agora* au cœur de la ville. Il s'agit ici d'esquisser ces trois moments d'un même procès, celui de la « place » à faire aux enfants dans la ville, dans sa double dimension spatiale et politique. Nous la montrerons tour à tour consacrée, sous la forme de territoires destinés aux enfants, contestée, en tant que territoires réappropriés par les enfants, et reconnue, quand il s'agit de susciter leur participation aux affaires de la cité.

### **Ségrégation : le balisage de territoires pour les enfants**

Il y a dans l'idée d'une ville pour les enfants une mise en valeur d'un aménagement qui leur est favorable, un traitement de faveur pour ainsi dire, et en même temps un adressage qui leur est spécifique, voire une assignation de certains espaces. De fait, notre présent, hérité d'une « France moderne » qui se développe à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, n'a pas fini de se caractériser par une ségrégation de l'enfance. Celle-ci va de pair avec une police des âges de la vie : construction de l'âge comme principe de hiérarchisation des individus, maximisation des différences d'âge qui est au principe d'un investissement sur le futur que l'enfance représente. Impossible de la penser sans y voir à la fois une naturalisation, une institutionnalisation et une individualisation de l'enfance. Le terme anglophone d'« *islandization* » dit bien cet enfermement des enfants dans un monde « fait pour eux » : celui des aires de jeux, mais aussi de l'école et de la maison (Christensen *et al.* 2000). La production d'espaces balisés et sécurisés va de pair avec une restriction de l'espace public ouvert aux enfants – au point même où l'« enfant des rues » désigne aujourd'hui une de ces figures extrêmes de la vulnérabilité du jeune âge. La production d'espaces balisés ne va pas sans restriction de la place du jeu dans la ville et tout particulièrement l'interdiction des jeux de glisse et de roule (skateboard, rollers, patinettes ou autre BMX), ainsi que des jeux de ballons. Au sein même des espaces dédiés au jeu, l'accroissement des normes de sécurité voudrait éradiquer ce qui fait son ressort : la prise de risque, cette « marge d'indétermination dans l'être » qui fonde l'existence même du jeu (Henriot 1969).

Rien d'étonnant, alors, que les enfants fassent figure de victimes d'une ségrégation qui quadrille l'espace urbain. On le voit bien chez Ariès (1973), qui laisse percer une nostalgie pour un Moyen Âge qui acceptait le mélange des générations dans l'espace public, époque révolue d'une relative indifférence aux différences d'âge. Regrets réitérés aussi, depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle au moins, pour un monde rural ou sauvage, où c'est la confrontation directe avec la nature qui offre aux enfants matière à exploration, à des épreuves de toutes sortes où l'enfant, en jouant sa conquête, se joue de lui-même.

### **Réappropriation : les enfants acteurs sociaux de la ville**

Sans doute plus développées dans le monde anglophone que francophone (Danic *et al.* 2010 ; Lehman-Frisch et Vivet 2011), les *new social studies of childhood* s'attachent à produire une nouvelle visibilité de l'activité des enfants dans la ville. Elles prennent du même coup à revers « l'hypothèse répressive », celle d'une domination sans faille des enfants par les adultes, qui suppose des enfants « faibles », soumis et dépendants. Au contraire, elles visent à mettre en valeur des compétences enfantines et à les montrer à l'œuvre dans l'accès, l'usage et l'attachement aux espaces du quotidien. Elles accordent aux enfants un sens vécu et une maîtrise pratique de leur environnement, des compétences spatiales cognitives et cartographiques, pour traduire ici le terme anglais *mapping abilities* (Holloway et Valentine 2000, p. 7). Si ces compétences ne sont pas du même ordre que des représentations géométriques et projectives qui seraient celles d'une vision adultocentrique de l'espace, elles n'en sont pas moins partagées dès le plus jeune âge, donnant accès au propre point de vue des enfants sur les lieux qu'ils habitent (Clark 2004).

Face aux stratégies d'aménagement de l'espace urbain, qui sont le fait des adultes, les travaux sociologiques rendent compte des réappropriations, des détournements, des résistances qu'en font les enfants et les jeunes en tant qu'acteurs sociaux capables d'avoir prise sur, et de modifier, l'espace qui leur est donné à vivre. Les tribus de skateurs manifestent par excellence une effervescence ludique des groupes de pairs dans des usages subversifs de l'espace urbain, qu'il s'agisse de « spots » informels (Calogirou et Touché 1995) ou d'échappées hors des skateparks mis à leur disposition (Adamkiewicz 2001). Derrière ce qui apparaît au premier regard comme une occupation toute « sauvage » ou « anémique » de l'espace, l'analyse révèle des cultures particulières, avec leurs codes, apprentissages et formes de sociabilité. Elle montre tout un ensemble de pratiques qui se glissent dans les interstices ou aux marges des usages fonctionnels de l'espace. Tactiques de réappropriation, au sens de Michel de Certeau, où, à la différence de la stratégie, « la tactique n'a pour lieu que celui de l'autre. Aussi doit-elle jouer avec le terrain qui lui est imposé tel que l'organise la loi d'une force étrangère [...] Elle fait du coup par coup [...] En somme, c'est un art du faible » (Certeau (de) 1980, p. 86). Aussi, l'examen attentif de ces réappropriations reconduit à l'analyse fine de la diversité des enfants : entre filles et garçons, selon différents âges (Rivière 2012), mais aussi en termes de différenciations sociales, notamment au sein des quartiers gentrifiés (Lehman-Frisch *et al.* 2012). Les recherches éclairent aussi comment les usages de l'espace urbain font l'objet de concurrences, voire de luttes intergénérationnelles, y compris entre les jeunes et les forces de l'ordre. L'analyse peut, d'ailleurs, montrer qu'il s'agit alors d'un « conflit sans mobilisation » (Danic 2012), dans la mesure où ces luttes ne donnent pas lieu à une prise de parole des jeunes eux-mêmes dans l'espace public.

### **Participation : vers une émancipation des enfants ?**

Entre la production de territoires pour les enfants et les réappropriations de la ville par les enfants eux-mêmes, on assiste depuis peu à une mise en valeur de la place des enfants comme concepteurs et acteurs de leur ville. Parmi les initiatives, on peut évoquer le réseau « Ville amie des enfants<sup>1</sup> »,

---

<sup>1</sup> Site web : [www.villeamiedesenfants.fr](http://www.villeamiedesenfants.fr).

développé depuis 2002 en partenariat entre l'UNICEF et l'Association des maires de France, dans le sillage du réseau international lancé en 1996. L'entreprise n'échappe sans doute pas à une formalisation, à une traduction de la ville en standards de qualité, à une comptabilité de ce qui constitue une ville « pour » les enfants. Adhérer à ce réseau demande, en effet, de recenser des équipements et services en matière d'enseignement, de loisirs, de santé, d'activités sportives et culturelles, de structures touristiques et musées, de maisons de l'enfance et de la jeunesse, etc. L'aménagement de l'espace urbain fait également partie de ces critères : pistes cyclables et itinéraires protégés, parcs et jardins, etc. La place des enfants doit être marquée, y compris dans l'organisation administrative de la ville – par exemple, au titre d'un « service de l'enfance et/ou de la jeunesse ». Cependant – et c'est peut être ce qui le distingue du réseau des « Villes éducatrices » (Vulbeau 2011) –, le projet d'une « Ville amie des enfants » entend aussi susciter une appropriation de la ville par les enfants en créant des dispositifs de participation et d'écoute. Comme la dimension de solidarité internationale que ce projet promeut également, ces dispositifs s'appuient sur la Convention internationale des droits de l'enfant (1989). Ils visent en premier lieu un droit d'information et d'expression à travers un dispositif de représentation, comme un conseil municipal des enfants et/ou des jeunes, ou d'autres moyens d'expression : sondages, boîtes à idées, murs d'expression, journal, assises ou journée sur les droits de l'enfant, etc. – droit, voire devoir, d'expression, mais aussi droit à ce que cette parole soit opératoire, à la fois écoutée, entendue et prise en compte.

Une « ville amie des enfants » s'efforce de reconnaître le point de vue particulier des enfants en tant qu'usagers et véritables interlocuteurs, partenaires à part entière des adultes. Elle reste cependant prise dans un paradoxe : la participation qu'elle vise reste *a priori* un espace de parole donné par les adultes aux enfants et non pas directement pris par eux. L'ambiguïté de ce processus de formalisation d'une place pour les enfants dans la ville est inhérente au souci contemporain de participation, en ce qu'il mêle deux idées d'origine différente : « l'idée réformatrice des médiations nécessaires entre le centre et la périphérie et l'idée révolutionnaire de l'activité permanente des sujets citoyens dans tous les domaines. Le mélange des deux produit cette idée bâtarde qui donne comme lieu d'exercice à la permanence démocratique le remplissage des espaces vides du pouvoir » (Rancière 1998, p. 110). Ces dispositifs de participation posent *a priori* un sujet de droit et un droit de cité, là où, en suivant Rancière, la véritable participation, c'est l'invention d'un « sujet imprévisible qui aujourd'hui occupe la rue, de ce mouvement qui ne naît de rien sinon de la démocratie elle-même » (Rancière 1998, p. 111). C'est dire que cette place de l'enfant, que les dispositifs de participation cherchent à promouvoir, ne retire rien du surgissement des enfants dans leurs marges ou leurs failles qu'ils recréent en permanence.

Seule une investigation empirique, réflexive et critique peut prendre la mesure de ce « jeu plein-vidé » placé aujourd'hui au cœur même de l'impératif de participation des enfants. Elle nous montrerait sans doute toute l'instabilité de ce dispositif de participation : des enfants « jouant le jeu » (ou non) et tout autant des adultes aux prises avec leur propre effort de réflexivité et de critique pour mettre à distance leurs positionnements de « grands ». Entre police des âges, hiérarchie des places, émancipation des enfants et reconnaissance d'une communauté d'égaux entre grands et petits (Garnier 1995, 2014), notre présent n'a pas tranché et la ville constitue un excellent révélateur des dynamiques qu'engendre leur tension.

## Bibliographie

- Adamkiewicz, É. 2001. « Usages récréatifs de la cité et aménagements », *Agora : Débats/Jeunesses*, n° 24 (« Les jeunes entre équipements et espaces publics »), 2<sup>e</sup> trimestre, p. 52-67.
- Ariès, P. 1973 [1960]. *L'Enfant et la vie familiale sous l'ancien régime*, Paris : Plon.
- Calogirou, C. et Touché, M. 1995. « Sport-passion dans la ville : le skateboard », *Terrain : Carnets du patrimoine ethnologique*, n° 25, p. 37-48.

- Certeau (de), M. 1980. *L'Invention du quotidien. Tome 1 : Arts de faire*, Paris : Bourgois.
- Cheng, F. 1991. *Vide et Plein. Le langage pictural chinois*, Paris : Seuil.
- Christensen, P., James, A. et Jenks, C. 2000. "Home and movement. Children constructing 'family time'", in Holloway, S. L. et Valentine, G. (dir.), *Children's Geography. Playing, Living, Learning*, London : Routledge, p. 139-155.
- Clark, A. 2004. "The mosaic approach and research with young children" in Lewis, V., Kellett, M., Fraser, S. et Ding, S., *The Reality of Research with Children and Young People*, London : Sage, p. 142-161.
- Danic, I., David, O. et Depeau S. (dir.). 2010. *Enfants et jeunes dans les espaces du quotidien*, Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Danic, I. 2012. « The everyday occupation of space by teenagers in a deprived neighbourhood. Conflict without mobilisation », *Population, Space and Place*. Disponible en ligne à l'URL suivant : <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1002/psp.1701/abstract>.
- Garnier, P. 1995. *Ce dont les enfants sont capables. Marcher XVIII<sup>e</sup>, travailler XIX<sup>e</sup>, nager XX<sup>e</sup>*, Paris : Métailié.
- Garnier, P. 2014. "Childhood as a question of critiques and justifications. Insights into Boltanski's sociology", *Childhood*, vol. 21, n° 4, p. 447-460.
- Henriot, J. 1969. *Jouer*, Paris : Presses universitaires de France.
- Holloway, S. L. et Valentine, G. 2000. "Children's geography and the new social studies of childhood" in Holloway, S. L. et Valentine, G. (dir.), *Children's Geography. Playing, Living, Learning*, London : Routledge, p. 1-26.
- Lehman-Frisch, S., Authier, J.-Y. et Dufaux, Y. 2012. « Les enfants et la mixité sociale dans les quartiers gentrifiés à Paris, Londres et San Francisco », *Dossier d'études*, n° 153, Paris : Caisse nationale des allocations familiales.
- Lehman-Frisch, S. et Vivet, J. 2011. « Géographies des enfants et des jeunes », *Carnets de géographes*, n° 3, décembre, rubrique « Carnets de débats ». Disponible en ligne à l'URL suivant : [www.carnetsdegeographes.org/PDF/Debat\\_03\\_01\\_Lehman\\_Frisch\\_Vivet.pdf](http://www.carnetsdegeographes.org/PDF/Debat_03_01_Lehman_Frisch_Vivet.pdf).
- Rancière, J. 1998. *Aux bords du politique*, Paris ; Gallimard.
- Rivière, C. 2012. « Les enfants : révélateurs de nos rapports aux espaces publics », *Métropolitiques*, 18 juin. URL : [www.metropolitiques.eu/Les-enfants-revelateurs-de-nos.html](http://www.metropolitiques.eu/Les-enfants-revelateurs-de-nos.html).
- Vulbeau, A. (coord.) 2011. *SpécifiCITÉs*, n° 3, (dossier « L'éducation tout au long de la ville »), février, Vigneux-sur-Seine/Nanterre : Matrice/Association CITÉS (Cadres d'intervention en terrains éducatifs et sensibles).

**Pascale Garnier** est sociologue, professeur de sciences de l'éducation à l'université Paris-13, et directrice du laboratoire EXPERICE (Centre de recherche interuniversitaire Expérience–ressources culturelles–éducation).

**Pour citer cet article :**

Pascale Garnier, « Une ville pour les enfants : entre ségrégation, réappropriation et participation », *Métropolitiques*, 10 avril 2015. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Une-ville-pour-les-enfants-entre.html>.